

SUBVENTION FALLOUX

Utilisation de la subvention :

La subvention FALLOUX a deux destinations :

Il s'agit d'investissements de **renouvellements** et de **développement**

- renouvellement, amélioration, transformation des outils pédagogiques
- acquisition d'outils pédagogiques nouveaux :
 - constructions
 - installations agencements matériels et mobiliers
- activités accessoires à l'enseignement :
 - restauration
 - hébergement
- travaux de rénovation
- travaux de mises aux normes
- ascenseur (sauf trémie)
- câblages informatiques
- travaux à réaliser sur plusieurs années suite à devis (ex. fenêtres d'un bâtiment)
 - ↳ marché à bon de commande

Le matériel informatique entre dans les dépenses de l'établissement, sauf programme spécial du Conseil Général E.N.T.

⊗ **Attention** : la subvention FALLOUX ne doit pas permettre l'enrichissement du propriétaire